

Kant et l'idéal des lumières : une piste pour la conquête de l'autonomie et de l'épanouissement par l'africain

Laurent Gankama¹

Université Marien Ngouabi,

laurent.gankama@umng.cg

Financement : Aucun financement n'a été reçu pour la réalisation de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Anti-plagiat : cet article a un taux de 1 % vérifié par Plagiarism Chercher X.

Reçue: 20/10/2025.

Accepté: 20/11/2025,

Publié: 30 /12/2025

Résumé : La théorisation par Emmanuel Kant de l'idée et de l'idéal des Lumières laisse percevoir celles-ci comme l'affirmation par l'homme de sa capacité de se servir de sa propre raison, en pensant par lui-même, en se laissant éclairer par les seules ressources et le seul pouvoir de la raison afin de sortir de sa minorité, de l'état de tutelle et conquérir son autonomie et son émancipation. Une telle exigence critique, qui requiert la nécessité pour l'homme d'être respecté en tant qu'être libre et autonome et de s'affranchir de la tutelle d'autrui, peut servir de piste et d'idéal pour les Africains, qui sont régulièrement soumis à la domination et à la manipulation tant de certaines institutions publiques et privées que des puissances et cultures étrangères, et qui peuvent alors s'approprier les ressources critiques et éthiques constitutives de l'idée des Lumières pour se soustraire à toutes les formes d'autoritarisme, de monologisme, d'impérialisme, qui tendent à les réduire au rang de marionnettes et de spectateurs, et ainsi parvenir à s'émanciper et s'épanouir, par leur implication active et leur participation citoyenne à l'animation de l'espace public.

Mots-clés : Africain, Domination, Lumières, Raison, Autonomie, Emancipation.

Kant and the ideal of the Enlightenment: a path for Africans to achieve autonomy and fulfillment

Abstract : Emmanuel Kant's theorization of the idea and ideal of the Enlightenment allows us to perceive them as man's affirmation of his capacity to use his own reason, by thinking for himself, by letting himself enlighten through the sole resources and the sole power of reason in order to escape from one's minority, from the state of supervision and conquer one's autonomy and emancipation. Such a critical requirement, which requires

¹ **Comment citer cet article** : Gankama L., (2025), « Kant et l'idéal des lumières : une piste pour la conquête de l'autonomie et de l'épanouissement par l'africain », Annales de la Faculté de Lettres, Arts et Sciences Humaines, n°14, pp.192-202

the need for man to be respected as a free and autonomous being and to free himself from the tutelage of others, can serve as a path and an ideal for Africans, who are regularly subject to domination and manipulation by certain public and private institutions as well as by foreign powers and cultures, and who can then appropriate the critical and ethical resources constituting the idea of the Enlightenment in order to escape all forms authoritarianism, monologism, imperialism, which tend to reduce them to the rank of puppets and spectators, and thus succeed in emancipating themselves and flourishing, through their active involvement and their citizen participation in the animation of the 'public space.

Keywords: African, domination, Enlightenment, reason, autonomy, emancipation.

Introduction

La réflexion sur les Lumières et l'Afrique nous oriente vers l'interrogation sur la capacité de l'Africain à s'approprier les exigences et idéaux véhiculés et postulés par ce courant théorique. Dans cette optique, pour exposer le sens et les contours de l'idée des Lumières, il conviendrait de se référer à la pensée philosophique d'Emmanuel Kant, notamment au texte intitulé « Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ? ». Car Kant est le penseur qui a le mieux incarné les Lumières, en tant que projet de libération intellectuelle des esprits et de conquête de la liberté. C'est à partir et à la suite de ce texte que nous pouvons voir comment les idéaux des Lumières, qui se ramènent aux exigences de liberté, d'autonomie et d'émancipation de l'être humain, peuvent servir de piste aux Africains dans leur quête d'épanouissement.

1. De l'idéal des Lumières selon Emmanuel Kant

Avant de rendre compte du sens, de l'idéal et de la portée des Lumières selon Emmanuel Kant, il serait judicieux de faire un rappel sur ce qu'elles représentent. En général, on considère les Lumières comme le courant d'idées qui a marqué l'Europe et qui œuvre pour un progrès fondé sur la raison, aussi bien dans le domaine de la connaissance que dans celui de la politique et de la morale. Dans ce sens, elles renvoient à ce mouvement culturel, philosophique, littéraire et intellectuel qui a émergé dans la seconde moitié du XVII^e siècle avec des philosophes comme Baruch Spinoza, John Locke, Pierre Bayle et Isaac Newton, avant de se développer dans toute l'Europe au XVIII^e siècle. C'est ainsi que, par extension, cette période a été dénommée siècle des Lumières.

Les partisans de ce mouvement d'idées, qui se considéraient comme une élite éclairée et évoluée œuvrant pour le progrès du monde et de l'humanité, étaient portés par leur engagement et leur combat contre les oppressions religieuses et politiques, en dénonçant l'irrationnel, l'arbitraire tant des régimes politiques autoritaristes que des responsables religieux de leur temps, ainsi que l'obscurantisme et la superstition des siècles passés. Ils ont, par leur combat d'idées, contribué, dans une certaine mesure, au renouvellement du dispositif cognitif, éthique et esthétique de leur temps, à travers leurs travaux, dont l'influence s'est particulièrement révélée, entre autres, par les grands événements de la fin du XVIII^e siècle, tels que la Déclaration d'indépendance des Etats Unis d'Amérique du 04 juillet 1776 et la Révolution Française qui a débuté le 05 mai 1789 pour se conclure le 09 novembre 1799.

C'est autant rappeler que ce mouvement de renouveau intellectuel et culturel, que représentent les Lumières, apparaît comme l'aboutissement d'un contexte et d'un processus critique de maturation des idées héritées de la Renaissance. Il s'est illustré, sur les plans scientifique et philosophique, par le plaidoyer pour le triomphe de la raison sur la foi et la croyance et, sur les plans politique et économique, par le triomphe de la bourgeoisie sur la noblesse et le clergé.

Toutes ces indications sur le contexte historique et le sens des Lumières montrent à quel point celles-ci se ramènent à la visée des idéaux de progrès et d'émancipation de l'homme par la raison. Il ressort alors que, suivant les intuitions exposées par Emmanuel Kant dans son opuscule intitulé *Réponse à la question « Qu'est-ce que les Lumières ? »*, celles-ci sont définies comme « la sortie de l'homme de l'état de minorité dont il est lui-même responsable » (E. Kant, 1991, p. 2). Selon cet auteur, l'état de tutelle pour un homme se ramène à son incapacité de se servir de son entendement sans la direction d'autrui. Autrement dit, l'état de tutelle est un état de minorité dans lequel l'homme se montre incapable de faire usage de sa propre raison, de penser par lui-même, par manque de décision et de courage. Aussi invite-t-il chaque individu à avoir le courage de se servir de son propre entendement, à surmonter la paresse et la lâcheté pour penser et juger les choses par lui-même, en se laissant éclairer et guider par les seules ressources et le seul pouvoir de sa propre raison. Cela implique alors le droit pour l'homme de se soustraire à toute domination, à toute dépendance et d'accéder à l'autonomie, à la liberté, d'exprimer librement ses opinions, ses idées, ses idéaux et aspirations et de refuser toute soumission à la dictature du système, du pouvoir, des institutions.

Dans cette perspective, Kant pense que le processus d'affranchissement par rapport à la tutelle d'autrui paraît plus facile et plus commode à réaliser dans des conditions d'interaction dialogique, dans la discussion avec les autres sur les différents sujets d'intérêt commun, à travers une participation et une implication actives dans l'espace public. Il s'agit là d'un processus de conquête de la pensée et de la volonté par les hommes, qui implique le droit pour ces derniers de faire un usage public de leur raison, d'exprimer et de faire circuler librement leurs idées et leurs opinions. L'exercice d'une telle liberté implique le refus de se soumettre à certaines entraves artificielles et calculatrices comme l'autoritarisme, la censure, qui, eux, représentent une négation du droit de communiquer, de faire circuler ou de publier les idées et même de la liberté de penser.

Le souci majeur qui transparaît dans la pensée de Kant, c'est de montrer que les êtres humains n'accomplissent leur essence et n'assument réellement leur dignité que s'ils expriment leurs idées, leurs sentiments, leurs besoins et se sentent à la fois écoutés, compris et pris en compte par leurs entourages, leurs interlocuteurs, leurs responsables à divers niveaux. Dans ce sens, dans un passage de sa *Réponse à la question « Qu'est-ce que les Lumières ? »*, Kant affirme la nécessité de la mise en valeur de la parole des citoyens, de la prise en compte de leurs contributions critiques et constructives en ces termes : « (...) il n'y a pas de danger à autoriser ses sujets à faire un usage public de leur raison et exposer publiquement leurs réflexions sur une meilleure rédaction du texte législatif et ce, même si elles s'accompagnent d'une franche critique de ce qui est en vigueur » (E. Kant, 1991, p. 5). Ce propos de Kant tend à mettre en lumière l'intérêt pour le gouvernants de ne pas étouffer les opinions des citoyens, mais plutôt

de leur donner la possibilité d'adresser leurs critiques tant sur les textes qui régissent la cité que sur les sujets qui intéressent la vie de la communauté. Dans ces conditions, il convient de se référer au texte d'Emmanuel Kant intitulé *Qu'est-ce que les Lumières* pour s'apercevoir que l'idée d'*Aufklärung* est intimement et fondamentalement liée à celle d'autonomie individuelle. Autrement dit, pour un individu, avoir un comportement *aufgeklärt*, c'est être autonome, c'est-à-dire être capable de penser par soi-même, d'exercer librement sa pensée, en refusant de se soumettre à la tutelle d'un autre entendement ou d'un autre être humain et en affirmant et en faisant valoir ses propres idées. Cette nécessité d'affirmation, par chaque individu, de son propre pouvoir de penser paraît d'autant plus légitime et logique que tout homme est naturellement nanti de son droit d'exprimer et d'affirmer et d'exprimer librement ses idées. De ce point de vue, en vertu de ce pouvoir, de ces prérogatives et potentialités intrinsèquement dont dispose naturellement chaque homme, il n'est pas requis pour chacun de se soumettre à la tutelle d'autrui, de rester sous tutelle et de se réduire au statut d'un être mineur, dépourvu d'autorité et de responsabilité. Car chacun est suffisamment libre et apte à se montrer responsable et autonome dans l'exercice de sa pensée, dans l'élaboration et la formalisation de ses idées. Ce pouvoir de la raison implique en même temps le droit de chaque homme à exposer, exprimer librement et publiquement ses idées, à exercer son jugement critique sur les idées des autres et à voir les siennes être critiquées.

Il convient de rappeler qu'en répondant, après Lessing et Mendelssohn, à la question « Qu'est-ce que les Lumières ? », posée en décembre 1783 par la Société berlinoise des Lumières, à travers le pasteur Zöllner, Emmanuel Kant essaie de mettre en avant « un projet de libération intellectuelle des esprits » (M. Chabot, 2016, p. 63), d'émergence de « la liberté civile dans ses différents aspects et de défense implicite d'un « idéal républicain à travers une sévère critique du despotisme totalitaire » (M. Chabot, 2016, p. 63). Il se montre profondément soucieux de l'émancipation de la personne humaine par la connaissance, la force des idées et de la parole. Il vise l'avènement de l'autonomie intellectuelle comme signe de la dignité de l'être humain. Car celui-ci ne pourrait se montrer réellement digne, respectable vis-à-vis d'autrui que s'il est capable de faire accepter et faire valoir ses idées, en affirmant l'autonomie et la valeur de sa pensée.

En répondant à la question « Qu'est-ce que les Lumières », Emmanuel Kant entend mettre en exergue l'intérêt pour l'homme de penser par lui-même, sans être porté par et emporté par des préjugés. Il sera alors bénéfique pour l'homme d'affirmer cette capacité, dans la mesure où elle contribuerait à l'élever au rang d'un être responsable, digne et majeur. A ce titre, le penseur de Königsberg s'appuie sur la maxime ou la devise de l'*Aufklärung*, « *Sapere aude* », qui signifie « Aie le courage de savoir » et qui est encore formulée de la manière suivante : « Aie le courage de te servir de ton entendement ».

Empruntée au poète latin Horace (de son vrai nom Quintus Horatius Flaccus, 65 avant Jésus-Christ-8 avant Jésus-Christ), cette maxime (Horace, 1934, 2, 40) traduit la nécessité pour l'homme de mettre en œuvre sa caractéristique majeure, sa faculté principale qu'est la raison, en rendant celle-ci effective, active et dynamique. C'est très clairement le statut d'être rationnel et raisonnable de l'homme qui est mis en jeu et en avant par Emmanuel Kant. Car la raison représente un pouvoir par lequel l'homme peut faire valoir son autorité, sa liberté,

son autonomie. Kant lance, de ce point de vue, une invite à la pensée libre, à la réflexion propre et authentique de l'homme, à l'affranchissement par chaque homme de toute tutelle ou plus largement de toute influence extérieure afin de s'affirmer comme un être adulte, majeur, capable de mener une réflexion libre et autonome.

En fait, le problème qui préoccupe Kant et qu'il cherche à résoudre est, sans nul doute, celui de savoir comment et pourquoi les hommes ne font pas usage de leur raison de façon autonome, dès lors qu'ils ont déjà acquis l'âge et la capacité de le faire. Autrement dit, il s'interroge sur l'incapacité pour les hommes de ne pas se servir de leur entendement, alors qu'ils disposent réellement de moyens et atouts pour le faire.

En réponse à cette interrogation, Kant note que cette incapacité semble se justifier par la paresse et la lâcheté. Ces deux attitudes génèrent comme conséquences, la facilité observée aussi bien chez certaines personnes, qui consentent à se laisser diriger et manipuler par d'autres que chez celles qui s'habituent à tirer profit de la paresse et de la lâcheté des autres pour faire valoir et imposer leur autorité sur ces dernières. C'est précisément par opportunisme que certains hommes se donnent le droit d'exercer leur tutelle sur les autres. C'est autant souligner que les personnes qui tombent sous la domination et la manipulation des autres sont, en général, celles qui refusent d'assumer leur liberté et leur autonomie en matière de pensée et d'action, soit par paresse, soit par crainte. Ces attitudes si prédominantes montrent à quel point plusieurs personnes restent engluées et enfermées dans un état de tutelle et ne se disposent pas à en sortir. Cette incapacité manifeste de sortir de la tutelle d'autrui ou de l'état de minorité s'explique tant par la paresse que par la lâcheté. La paresse se ramène, pour un homme, à l'incapacité de celui-ci à faire des efforts pour changer son état ou sa situation, à sortir de la routine et de l'immobilisme pour infléchir et améliorer sa condition présente et habituelle. La lâcheté, quant à elle, se traduit par la peur de porter et d'assumer ses responsabilités à divers niveaux, de répondre de ses actes. Le maintien de l'état de minorité, pour les uns, et la perpétuation de la domination et de la position de tuteurs, pour les autres, sont clairement imputables à ces deux attitudes regrettables (la paresse et la lâcheté). Ce manque d'engagement et de courage représente alors un préjudice majeur à la possibilité d'affirmation et d'évolution des hommes.

L'état de minorité, dans lequel certaines personnes semblent se conforter et qui les dispose non seulement à se montrer incapables de se gouverner eux-mêmes mais aussi à attendre tout des autres, ne devrait pas, en fin de compte, être observé. Car la nature a doté chaque individu de la capacité à s'affranchir de toute dépendance étrangère, à développer et faire épanouir ses différentes facultés, à affirmer ses potentialités et à en tirer tous les profits qui peuvent en découler. Chaque être humain est, de ce point de vue, prédestiné et destiné à devenir adulte, à parvenir à un niveau où il doit se montrer apte à penser par lui-même, à orienter sa pensée et son action et à assumer les conséquences de ses actes. Cette disposition naturelle à la maturité, à la responsabilité et à l'évolution ne s'accommodent pas de cette tendance remarquable chez certains hommes à demeurer sous la direction ou la tutelle d'autrui. L'attitude proprement et authentiquement humaine, celle qui paraît conforme à la nature de l'homme, est celle qui amène chacun à conquérir son autonomie intellectuelle et morale, à lutter pour son émancipation et à se montrer dynamique. Cette conquête, qui contribuerait à

éloigner chaque personne de l'enfance, de la servitude, de la dépendance permanente, peut être réalisée grâce à l'apport considérable de l'éducation, notamment lorsque celle-ci s'accomplit, non pas comme un simple dressage, mais plutôt et surtout comme un processus d'épanouissement des facultés intrinsèques de chaque être humain.

Dès lors, la question cruciale qu'il importe de se poser à présent est celle de savoir si la réflexion kantienne sur les Lumières est encore d'actualité dans le monde actuel, si elle comporte réellement un intérêt pour l'Afrique et les africains d'aujourd'hui. Autrement dit, il y a lieu de se demander si la pensée kantienne relative aux Lumières, l'exigence d'autonomie, d'émancipation et d'épanouissement prônée par Emmanuel Kant peut être adoptée et portée par les Africains. C'est ce à quoi sera consacré le deuxième point de la présente réflexion.

2. L'idéal des Lumières comme piste pour la conquête de l'autonomie et de l'épanouissement

Si, dans la première partie de ce travail, nous avons tenté d'exposer quelques indications théoriques et textuelles qui contribuent à clarifier le sens et la portée de l'idéal des Lumières dans le dispositif de la pensée de Kant, nous nous efforçons de montrer, dans la deuxième partie, dans quelle mesure cet idéal kantien peut avoir une résonance ou un écho dans le monde présent, notamment dans le contexte actuel de l'Afrique et éventuellement aider l'Africain à prendre conscience de l'état de tutelle et de manipulation dans lequel il se trouve et de la nécessité d'en sortir.

A première vue, il paraît difficile d'établir un rapprochement théorique entre Kant et l'Afrique, d'autant plus que ce continent ne faisait pas, à proprement parler, partie, de manière explicite et formelle, des préoccupations de ce penseur ; celui-ci étant essentiellement concentré sur la théorisation des problèmes de la Prusse, de l'Allemagne et de l'Europe de son temps. On peut, à ce niveau, être amené à parler de rendez-vous manqués entre Kant et l'Afrique (L. K. SOSOE, 2022, p. 135-156).

Pour tenter de répondre à cette question, nous pouvons nous appuyer sur deux textes de Michel Chabot : son article paru en 2016, intitulé « La lecture de Qu'est-ce que les Lumières? est-elle d'actualité ? (M. Chabot, 2016, p. 63-80) et son ouvrage publié en 2017, portant le titre *Réflexion sur Qu'est-ce que les Lumières de Kant. Un éclairage de l'actualité* (M. Chabot, 2017). Ces textes assez édifiants et inspirants nous permettent de voir et comprendre comment la réflexion kantienne sur les Lumières peut nous aider à éclairer notre présent, à ouvrir une piste et des perspectives pour notre émancipation et notre épanouissement.

Certes, la pensée de Kant relative aux Lumières portait presque exclusivement sur la réalité de la Prusse de la fin du XVIII^e siècle. Mais, elle n'est pas pour autant dépassée ou tombée en désuétude. Au regard des problèmes persistants d'oppression, d'atteintes répétées ou permanentes aux libertés et droits fondamentaux qui affectent plusieurs hommes et communautés dans le monde actuel en général et les peuples et citoyens de pays africains en particulier, la référence aux idéaux des Lumières s'avère opportune pour aider ces peuples et citoyens à prendre conscience de la nécessité de leur autonomie et à se mobiliser pour « arracher à leurs tyrans leurs droits les plus élémentaires » (M. Chabot, 2016, p. 64). Ce qui ressort de ce propos, c'est l'idée de l'intérêt que peuvent procurer les Lumières, en ce que

celles-ci éclairent les hommes, leur offrent les moyens théoriques et moraux pour exiger de leurs gouvernants le respect et la prise en compte de leurs droits fondamentaux.

En tant que philosophe des Lumières, Kant s'oppose à l'obscurantisme, à la domination des hommes par des tuteurs, qui cherchent à les maintenir dans l'ignorance, dans l'aveuglement intellectuel, qui ne peuvent être surmontés que par le recours à la culture de la raison, en permettant à chacun d'éclairer son esprit, de s'élever et de s'inscrire dans une dynamique de sortie de l'état de tutelle. Cette réalité est largement vécue par les hommes du présent en général et par les Africains en particulier, qui doivent alors s'approprier les ressources de la raison.

Kant s'attaque particulièrement à la principale tutelle, qui est incarnée par les autorités religieuses. Celles-ci sont accusées d'entretenir l'obscurantisme, en maintenant le peuple dans l'ignorance, dans la naïveté pour mieux le dominer. Or, en réalité, les hommes n'ont pas besoin d'être guidés pour croire à un dogme, puisque chacun est doté de capacités naturelles qu'il suffit simplement de cultiver afin de lui permettre de jouir pleinement de la raison et d'accéder à son autonomie de jugement. Dès lors, le philosophe doit jouer ce rôle majeur d'éducateur, consistant non pas à imposer une pensée mais à amener chacun à penser par soi-même. L'éducation offre donc une solution de cheminement progressif vers les Lumières. Car la raison, qui est source de liberté, n'est pas donnée et achevée, mais doit être cultivée par l'éducation, afin d'avancer progressivement vers l'accès à la république et à la démocratie. Ainsi, l'homme doit penser et agir par soi-même avec les autres et pour les autres ; d'où l'intérêt de surmonter les préjugés par la liberté d'expression et par la confrontation des idées.

C'est autant dire que l'idéal des Lumières, qui met en avant l'exigence critique, la nécessité pour chaque personne, naturellement porteuse de la raison, de faire valoir ses droits à l'autonomie, à l'émancipation, à l'exercice libre de la parole, peut être adopté par les Africains. Il peut apparaître, pour eux, non seulement comme une nécessité morale et vitale, mais aussi comme une opportunité de survie, de progrès et d'épanouissement.

Cela revient à montrer que cet idéal kantien peut avoir une résonance, un écho dans le contexte actuel de l'Afrique, qui se trouve, entre autres, marqué par plusieurs types de domination de fait, telles que l'autoritarisme des gouvernants, l'impérialisme et le dictat des puissances étrangères, qui tendent à réduire l'Africain au rang de mineur et de spectateur sur les plans politique, économique, culturel. Ces différentes formes de domination et d'oppression constituent des entraves considérables à l'épanouissement des peuples et citoyens africains. Par ailleurs, au-delà du verrouillage de l'espace public et des différentes formes de despotisme qu'il subit, l'Africain semble aussi se complaire ou se conforter dans cette situation d'infériorité et d'aliénation culturelles.

De ce point de vue, la théorie kantienne des Lumières peut servir d'invite à l'effort que l'Africain doit réaliser pour être soi-même, sortir de l'emprise des autres, retrouver son authenticité ou son identité, ses repères culturels et civilisationnels et apporter sa contribution au processus de la mondialisation. Il doit alors se donner le courage de mettre en exergue et en valeur ses idées, ses projets, ses visions et les mettre au service du développement de sa communauté. Pour ce faire, il doit s'investir dans le débat public, participer à l'espace public.

Car, comme l'indique Kant, il serait difficile pour un individu de sortir tout seul de la tutelle ou de la minorité ; il ne peut le faire de manière plus commode et plus efficace qu'en étant en interaction avec les autres. Par la confrontation communicationnelle, chacun peut parvenir à affirmer ses idées, ses aptitudes, ses potentialités, sa personnalité et par conséquent sa responsabilité.

On voit clairement que l'intérêt de la pensée kantienne pour l'Afrique paraît crucial, au regard des problèmes et défis auxquels ce continent et ses citoyens se trouvent confrontés. Parmi ces problèmes, on peut évoquer le fait que dans leur très grande majorité, les Etats africains disposent de sphères publiques profondément verrouillées, marquées par une tendance remarquable et permanente à l'autoritarisme, à l'unilatéralisme, au monologisme, à l'imposture, à l'exclusivisme, à l'intégrisme institutionnels. Il s'agit là d'une situation et d'un contexte difficiles, qui n'offrent pas aux citoyens des conditions favorables à l'exercice de la liberté et de l'autonomie.

Il est vrai que l'Afrique a connu, au cours de ces dernières décennies, des mutations significatives, qui s'illustrent, entre autres, par l'instauration de régimes démocratiques, l'avènement du pluralisme politique et économique, l'affirmation de la volonté des peuples de s'exprimer et de s'impliquer dans l'animation de l'espace public, l'élan de refondation du jeu politique, l'effort d'adaptation à la civilisation libérale (A. Diaw, 2004, p. 37).

Mais, en même temps, on peut aussi constater que l'espace public africain ne semble pas bien s'adapter à la culture démocratique, puisque l'on y observe encore la permanence de la violence, de l'exclusion, à travers la légitimation des rapports de force et de la mainmise des gouvernants sur le jeu politique et sur l'élaboration des politiques de développement. Dans ces conditions, le mode de gestion de la chose publique et de la destinée collective qui s'affirme reste celui qui met en avant la soumission des populations à toute décision ou initiative prise par le sommet ; ce qui contribue à installer une coupure entre les citoyens et leurs dirigeants et à justifier, en grande partie, le caractère inadapté et l'échec des politiques de développement mises en œuvre. Cette volonté des gouvernants de s'accaparer la sphère publique, de s'arroger le monopole de la parole et de la vérité compromet la possibilité pour les citoyens de s'épanouir, de se mettre en valeur.

Cette réalité et cette configuration de l'espace public africain, marquées par l'impérialisme de l'ordre institutionnel, la transcendantalité et la verticalité de la parole publique, font que la gouvernance reste prisonnière de l'influence des traditions africaines (J.-G. Bidima, 2009, p. 113-132) et mettent en péril la possibilité d'épanouissement des citoyens.

Or, les idéaux des Lumières prônés par Kant seraient convenables et profitables aux citoyens africains. Ces idéaux participent de la nécessité d'aider l'homme à conquérir sa liberté, son autonomie, à s'impliquer dans l'espace public comme un citoyen actif, responsable de sa propre vie et de la vie de sa collectivité. Dès lors, l'invite faite par Kant d'amener chaque personne à se servir de son entendement représente une opportunité, une option viable pour les Africains. L'état de verrouillage de leur espace public et de sous-développement de leurs Etats nécessite qu'ils puisent dans leurs ressources rationnelles, intellectuelles, fassent réellement et efficacement usage de leurs entendements aussi bien pour ouvrir la vie publique au pluralisme et à la richesse des idées positives, salvatrices et innovatrices des citoyens que

pour poser les jalons d'un développement participatif, propice à l'amélioration de leurs conditions existentielles.

En fait, la philosophie de Kant met en évidence l'idéal de mise en valeur des atouts de la raison par chaque homme afin de créer les conditions d'émancipation et d'épanouissement de lui-ci. En indiquant à quel point il est nécessaire pour chacun d'acquiescer et de mettre en œuvre une liberté et une autonomie véritables en vue de s'épanouir, les idéaux kantien des Lumières s'avèrent indispensables pour les Africains et l'Afrique. Car ce continent a besoin de l'implication et de la contribution de ses citoyens, qui doivent penser et agir librement pour assurer leur bien-être, voire leur mieux-être. Etant donné que pour Kant, la destination finale pour l'homme c'est de s'affirmer et de se réaliser grâce à la mise en œuvre de la liberté, ce cheminement intellectuel et moral devrait être suivi par l'homme africain. Les différentes entraves auxquelles il fait face devraient l'amener à les surmonter, à s'arracher à sa condition pour relever le défi du développement de son continent. C'est dire qu'à la lumière des idées et idéaux prônés par Kant pour favoriser la mise en valeur par l'homme de ses ressources rationnelles propres, l'Africain peut penser, agir de manière libre pour améliorer la situation de sa communauté, de son pays, de son continent. Les intuitions énoncées par Kant montrent que chaque homme est le seul acteur et responsable de son émancipation et de son épanouissement. Il ne peut nullement compter sur l'apport exclusif d'autrui pour assurer son évolution.

Selon Michel Chabot (2016, p. 71), si, en énonçant cette théorie des Lumières, de la quête de la liberté et de l'autonomie au XVIII^e siècle, Kant était préoccupé par la lutte contre le despotisme politique et l'obscurantisme religieux, pour les hommes d'aujourd'hui, qui vivent en démocratie, le problème peut se poser en termes différents. Car l'enjeu n'est plus « de sortir du despotisme, mais d'éviter d'y retourner » (M. Chabot, 2016, p. 71). Pour ceux qui ne sont pas encore sortis du despotisme, les idées kantien peuvent les éclairer, en les amenant à accéder lentement, par étapes, à la démocratie, en accord avec la marche vers les Lumières, afin de s'y enraciner de manière plus solide.

Pour le cas de l'Afrique, l'espoir porté sur les contributions de l'occident pour impulser et garantir son développement s'est révélé infructueux, car sa situation reste encore précaire. Loin de favoriser son épanouissement, la modernité occidentale n'a fait que contribuer à faire perdre à l'Afrique ses repères, ses valeurs, son identité, en l'entraînant dans les dérives, la perte et les égarements. Dès lors, on peut comprendre le bien-fondé de l'ouvrage de Joseph Ki-Zerbo intitulé *À quand l'Afrique ?* (J. Ki-Zerbo, 2004). L'historien et homme politique burkinabé y émet clairement le souhait de voir l'Afrique exister, s'affirmer et émerger. Pour ce faire, les africains devraient poser, grâce à la mise en œuvre de leur liberté, des actions concrètes en vue d'affirmer et retrouver l'identité de l'Afrique et assurer son avenir. Devant les tragédies, les échecs, les incertitudes et indices de pessimisme et de désespoir des Africains, il est nécessaire que ceux-ci se mobilisent et investissent leurs ressources physiques, intellectuelles et morales pour mettre en exergue leur dignité, leur autonomie et viser leur développement. Tel est le défi majeur qui s'impose aussi bien aux élites qu'aux différentes composantes de la population établies sur ce continent, celui

d'affirmer et impulser l'émancipation de l'Afrique et apporter leur contribution au progrès de l'humanité.

Dans ce sens, pour faire face aux différents maux que minent ce continent, à l'instar de la pauvreté, de l'analphabétisme, des épidémies et pandémies, la richesse la plus importante à privilégier et à cultiver c'est l'homme. C'est lui, à travers les atouts intellectuels et moraux portés par sa raison, qui doit être mis en avant, au centre et en perspective. Car c'est l'homme qui est la ressource fondamentale, le moteur et le destinataire de tout développement. En tenant compte de la pensée de Kant, il apparaît que c'est le développement de l'homme qui doit être prôné. C'est l'homme qui est l'acteur du développement. A ce titre, il revient à l'Africain de s'affirmer et de se valoriser en tant qu'être moral, être de liberté, capable de penser et d'inspirer ses actions, de donner un sens et une destination à sa vie et à sa collectivité. Il doit alors créer les conditions de son respect et de sa valorisation. C'est quand il aura mis en exergue ses compétences, son expertise, son talent, ses qualités multidimensionnelles pour améliorer sa condition, l'état de son pays et de son continent qu'il pourra se montrer digne de respect et de considération.

C'est dire que l'Africain doit éviter de sombrer dans l'enfance, dans la minorité, dans la dépendance totale vis-à-vis des autres peuples et continents pour étaler, faire la preuve de la force de ses idées et de ses projets et garantir son bien-être présent et futur. Il doit alors comprendre que le développement de l'Afrique dépend de lui, de ses efforts à réaliser son émancipation et son épanouissement. C'est seulement à ce prix qu'il peut affirmer son humanité, son statut d'homme, d'être de raison, d'être nanti de potentialités nécessaires pour penser et agir en toute autonomie et être capable de s'autoévaluer, d'évaluer les conséquences tant prévisibles qu'imprévisibles de sa pensée et de son action. Cette capacité dont dispose l'homme de mettre en œuvre les principes de sa raison, à travers la qualité et la teneur de sa pensée, de sa connaissance et de son agir, à travers l'étendue de la liberté dont il peut jouir, lui donne la possibilité d'affirmer sa valeur.

Ces différentes indications témoignent du fait que la pensée kantienne, à travers les idéaux de liberté et d'autonomie qu'elle promeut, offre une piste pour l'émancipation et l'épanouissement des hommes. Les Africains, qui sont en quête de liberté, d'autonomie et d'émancipation devraient s'en servir afin de réaliser leurs projets et assouvir leurs ambitions. En mettant en avant l'exigence de liberté, ils pourront alors s'éveiller régulièrement, avoir le contrôle de leur vécu, prendre conscience reposent sur leur engagement, leur détermination, leur implication dans la mise en place des conditions propices à leur épanouissement.

Etant donné que la vocation de tout homme, c'est d'être libre et responsable, il revient aussi aux Africains de vivre avec un degré accru de dignité et d'ambition pour donner de la valeur à leur être, à leur existence et à leur destinée. Dans ce sens, les gouvernants ont l'obligation de mettre en place des mécanismes et espaces d'échange et de discussion qui permettraient de recueillir et prendre en compte les opinions des citoyens, en créant ainsi les conditions de participation de ceux-ci au débat public, à l'espace public, à la vie publique. Cette liberté de participation à l'espace public, d'implication dans les décisions liées à la vie publique permet alors aux citoyens de se reconnaître et de se considérer comme des acteurs indépassables du développement de leur entité communautaire, nationale ou régionale.

Dans cette humanité profondément traversée par ce que Samuel Huntington appelle le « choc des civilisations » (2021), il est nécessaire pour l'Africain de s'affranchir de toutes les formes de domination et de dépendance pour s'affirmer comme un être responsable, capable de participer à l'effort d'édification et de transformation du monde.

Conclusion

Il ressort de cette réflexion que l'idéal des Lumières, théorisé par Emanuel Kant, met en avant la nécessité pour les hommes de conquérir et de mettre en œuvre leur liberté de pensée, leur autonomie en tant qu'êtres moraux, capables de faire valoir les potentialités de leur raison. Cette exigence de liberté et d'autonomie peut servir de piste, de canevas pour l'Africain, qui, confronté aux problèmes d'oppression, de manipulation, de domination, peut s'approprier ces idéaux pour viser son émancipation et son épanouissement. C'est en faisant ainsi valoir sa liberté de pensée et d'action que l'Africain peut affirmer sa valeur, sa dignité et s'imposer comme un acteur incontournable du développement de sa communauté, de son pays, de son continent.

Références bibliographiques

- Bidima J-G, (2009), « Philosophie et traditions dans l'espace public africain », *Cahiers sens public*, n°10, p. 113-132.
- Chabot M. (2016), « La lecture de Qu'est-ce que les Lumières ? est-elle d'actualité ? », *L'enseignement philosophique*, 66^e année, numéro 1, p. 63-80.
- Chabot M., (2017), *Réflexion sur Qu'est-ce que les Lumières de Kant. Un éclairage de l'actualité*, Paris, Editions Bréal
- Diaw A., (2004), « Nouveaux contours de l'espace public en Afrique », *Diogène*, n°206, p. 37-46.
- Horace, (1934), *Epîtres*, trad. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres.
- Huntington S. P., (2021), *Le Choc des civilisations*, Nouvelle édition, Paris, Odile Jacob.
- Kant E., (1991), « Réponse à la question Qu'est-ce que les Lumières ? » (1784), traduction Jean-François Poirier et Françoise Proust, Paris, Ed. flammarion
- Ki-Zerbo J., (2004), *À quand l'Afrique. Entretien avec René Holenstein*, Paris, Éditions de l'Aube.
- Sosoe L. K., (2022), « Kant et l'Afrique : deux rendez-vous manqués ? Une approche psychologique développementale », *Estudos Kantianos* (EK), 9 (2), p. 135-156.